

## Communiqué de presse

15 septembre 2020 - N° 20

### **SCOR salue la décision de Fitch de confirmer la note de solidité financière du Groupe à « AA- » et sa perspective à « stable »**

SCOR a été informé de la décision de l'agence de notation Fitch de confirmer sa note de solidité financière à « AA- » (très forte), ainsi que sa note de crédit émetteur à « A+ ». Fitch a également affirmé les notes des filiales opérationnelles de SCOR. Ces notations ont une perspective stable.

Selon Fitch, cette décision reflète « *le profil commercial "favorable" de SCOR au sein du secteur mondial de la réassurance, sa capitalisation ajustée aux risques "très robuste" et sa performance financière "robuste"* ».

Fitch juge le profil commercial de SCOR « *favorable* » par rapport à celui des autres réassureurs, car SCOR appartient au petit cercle des réassureurs mondiaux qui disposent de la taille et de la solidité financière pour accéder aux programmes de réassurance de la plus haute qualité.

Fitch estime que « *l'impact de la pandémie de coronavirus, bien que significatif, est absorbable par SCOR, qui bénéficie d'une assise financière très forte* ».

**Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare :** « *Nous saluons la décision de Fitch confirmant la notation financière de SCOR. Cette décision témoigne de la profondeur du fonds de commerce du Groupe et de son niveau de solvabilité de tout premier rang. Nous abordons avec une grande confiance la saison des renouvellements. SCOR est bien positionné pour accélérer sa croissance dans un environnement de marché porteur en réassurance de dommages et de responsabilités tout en confortant sa place de tout premier rang en réassurance vie.* »

Le communiqué de presse publié par Fitch peut être consulté sur le site Internet de l'agence, à l'adresse suivante : <http://www.fitchratings.com>.

\*

\* \*



The Art & Science of Risk

## Communiqué de presse

15 septembre 2020 - N° 20

### Contacts

#### Presse

+33 (0)1 58 44 76 62

[media@scor.com](mailto:media@scor.com)

#### Relations Investisseurs

Ian Kelly

+44 (0)203 207 8561

[ikelly@scor.com](mailto:ikelly@scor.com)

[www.scor.com](http://www.scor.com)

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter : [@SCOR\\_SE](#)

### **Enoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document d'enregistrement universel 2019 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 13 mars 2020 sous le numéro D.20-0127 (le « Document d'enregistrement universel »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».